

A-917
24/09/98
GREFFE
du TRIBUNAL de COMMERCE
B.P. 22 - 47002 AGEN Cédex
64B9



**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
EN DATE DU 30 AOUT 1998**

**L'AN MIL NEUF CENT QUATRE VINGT DIX HUIT,
LE TRENTE AOUT, à 19 heures, au siège social,**

LES ADMINISTRATEURS de la société dénommée « **SA CABINET HUSSON** », Société Anonyme d'Expertise-Comptable et de Commissariat aux Comptes, au capital de 1 000 000 F, ayant son siège social à FOULAYRONNES - 47 510 - Le Belvédère, immatriculée au R.C.S. d'AGEN sous le numéro B 026 420 091 (64 B 9), se sont réunis, sur convocation de leur Président, M. Jean-Pierre CLERFEUILLE.

Sont présents et ont émarginé le registre de présence :

- ⇒ outre lui-même,
- ⇒ M. Pierre DRAPE, Directeur Général,
- ⇒ M. Patrick PANOUILLERES, Directeur général,
- ⇒ M. Lucien BOUE.

L'ensemble des Administrateurs étant présent, le Conseil d'Administration est régulièrement constitué et peut valablement délibérer.

M. Jean-Pierre CLERFEUILLE, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration, préside la réunion.

M. Patrick PANOUILLERES assure les fonctions de Secrétaire.

Monsieur le Président rappelle alors l'ordre du jour de la présente réunion :

⇒ « **DEMISSION D'UN ADMINISTRATEUR ET DECISION DE NE PAS PROCEDER A SON REMPLACEMENT** »

DEMISSION D'UN ADMINISTRATEUR :

Monsieur le Président de séance expose que **M. Lucien BOUE** a informé le Conseil d'Administration de son intention de démissionner, à compter de ce jour, de ses fonctions d'Administrateur, pour des raisons personnelles.

En conséquence, il demande au Conseil de se prononcer sur celle-ci.

Après discussion, le Conseil d'Administration **DECIDE**, à l'unanimité, l'Administrateur intéressé ne participant pas au vote, d'accepter la démission de **M. Lucien BOUE**, à compter de ce jour ; et de **ne pas procéder au remplacement** de celui-ci,

Le Conseil d'Administration étant désormais composé de **TROIS (3) Membres** :

- ⇒ **M. Jean-Pierre CLERFEUILLE**, Expert-Comptable, Commissaire aux Comptes,
- ⇒ **M. Pierre DRAPE**, Expert-Comptable, Commissaire aux Comptes,
- ⇒ **M. Patrick PANOULLERES**, Expert-Comptable, Commissaire aux Comptes.

Le Conseil d'Administration donne, par ailleurs, tous pouvoirs à son Président, **M. Jean-Pierre CLERFEUILLE**, à l'effet de procéder à toutes formalités nécessaires et notamment aux formalités de publicité et de dépôt auprès du Registre du Commerce et des Sociétés d'AGEN.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 h 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par tous les Administrateurs présents.

P. DRAPE

J.P. CLERFEUILLE

P. PANOULLERES

*Certifié conforme
P. Panouilleres*